des initiatives de coopération technique pour renforcer les systèmes de gestion de l'environnement et d'accroître la participation du public aux travaux d'élaboration des politiques environnementales. L'Accord de coopération Canada—Costa Rica dans le domaine du travail instaure un programme de travail et un processus destiné à permettre au public de soulever des doutes quant à l'application efficace du droit du travail dans l'autre pays.

EL SALVADOR, GUATEMALA, HONDURAS ET NICARAGUA (GROUPE DES QUATRE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE)

Après avoir conclu un accord avec les dirigeants au Sommet Canada-Amérique centrale en septembre 2000, le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, a annoncé, le 21 novembre 2001, l'ouverture de négociations en vue de la signature d'un accord de libre-échange avec l'El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua. S'appuyant sur des consultations à grande échelle réalisées auprès des Canadiens, les négociations sont désormais bien avancées et devraient être achevées d'ici l'été 2003.

En 2002, le Canada a exporté pour 188 millions de dollars de marchandises vers le Groupe des quatre de l'Amérique centrale et en a importé de ces pays pour 372 millions de dollars. Dans le cadre des négociations, le Canada cherche à obtenir pour les produits et services canadiens un accès préférentiel aux marchés de ces quatre pays ainsi que l'élimination des droits de douane sur d'importantes exportations du Canada, telles que les produits et services de télécommunications, le matériel et les services environnementaux, les aliments transformés à valeur ajoutée, les pièces automobiles ainsi que les matériaux et services de construction. Le Canada cherche en outre à inclure un chapitre sur l'investissement et les services financiers et les pays envisagent également la conclusion d'accords parallèles de coopération pour aborder des questions liées au travail et à l'environnement.

PANAMA

Avec un PIB de 10 milliards de dollars américains, le deuxième revenu par habitant et les prix à la consommation les plus stables de la région, le Panama figure toujours en tête des pays d'Amérique centrale pour ce qui est des débouchés offerts aux produits et services canadiens. La situation géographique névralgique et l'excellente infrastructure dont bénéficie le Panama sont deux des

nombreux avantages qui peuvent inciter les entreprises à faire des affaires dans ce pays et, à partir de celui-ci, avec ses voisins d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le secteur de la construction, que l'on considérait auparavant comme une importante source de débouchés pour les sociétés canadiennes, a affiché des résultats négatifs en 2002. Ces résultats négatifs sont attribuables notamment à la décision du gouvernement du Panama de reporter indéfiniment la construction d'un réseau ferré léger pour Panama (un projet évalué à 200 millions de dollars américains); au report, jusqu'au premier trimestre de 2003, de la construction d'une nouvelle usine d'eau potable évaluée à 50 millions de dollars américains; et des retards continus de construction d'un deuxième pont au-dessus du canal de Panama avec des autoroutes d'accès (un projet estimé à quelque 100 millions de dollars américains).

Les barrières non tarifaires à l'importation continuent d'avoir des répercussions sur les exportations canadiennes de produits agroalimentaires au Panama, bien que dans une moindre mesure. La délivrance des permis d'importation pour le porc a été réglée et ces derniers sont délivrés en temps opportun, ce qui permet l'importation de porc canadien sur le marché. Toutefois, l'inspection individuelle d'usines désireuses d'exporter au Panama continue de poser problème. Bien que la plupart des usines exportatrices aient passé avec succès l'examen de contrôle des autorités panaméennes, le Canada doit continuer d'insister auprès du gouvernement du Panama pour obtenir l'approbation de l'ensemble du système canadien.

COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES (CARICOM)

Les 15 membres de la CARICOM sont Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, Haïti, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Suriname, Trinité-et-Tobago, ainsi que Montserrat (sous la dépendance du Royaume-Uni). Les Bahamas font également partie de la CARICOM mais pas du marché commun des Caraïbes.

Le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et les pays de la CARICOM s'est chiffré à 954 millions de dollars en 2002, les exportations du Canada vers cette destination totalisant 473 millions de dollars et les importations, 481 millions de dollars. (Ces statistiques ne tiennent cependant pas compte des marchandises transbordées via les États-Unis.) La valeur globale des contrats conclus avec des